

Numéro de l'acte	2021-83-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021**

**QUESTION N°2021-83** 

POLE RESSOURCES: FINANCES - MARCHES PUBLICS

**BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1 – ANNEE 2021** 

RAPPORTEUR:

Monsieur Joël DUQUENOY Conseiller Délégué aux finances

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, VU les instructions budgétaires et comptables de la M14, VU le Budget Primitif 2021 de la Ville adopté le 13 avril 2021,

La décision modificative de l'exercice 2021 a vocation à ajuster les inscriptions budgétaires du budget primitif, en procédant notamment à des transferts de crédits entre chapitres, afin de pouvoir régulariser des opérations comptables. Ces corrections apportées aux inscriptions budgétaires portent sur le budget principal « Ville d'Arques ».

Il convient d'ajuster les articles des opérations de cession, d'affecter le montant de la subvention à verser au budget du CCAS au chapitre 65, de transférer les crédits nécessaires à l'acquisition d'un véhicule et ainsi procéder au respect de l'instruction M14.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Et à l'unanimité, décide :

De procéder aux virements de crédits suivants sur le Budget principal :

FONCTIONNEMENT										
DEPENSES				RECETTES						
Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant	Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant			
			-	77	775-01	Produit de cessions d'immobilisations	- 20 000,00 €			
				77	7788-020	Produits exceptionnels divers	+ 20 000,00 €			
67	67441-020	Subventions budgets annexes et régies	- 250 000,00 €							
65	657362 020	Subvention fonctionnement CCAS	+ 250 000,00 €							
TOTAUX			0,00€				0,00 €			

INVESTISSEMENT									
DEPENSES				RECETTES					
Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant	Chapitres	Articles/ Fonctions	Intitulés	Montant		
23	2318	Autres immo corporelles en cours	- 28 000,00 €						
21	2182	Matériel de transport	+ 28 000,00 €						
TOTAUX			0,00€				0,00 €		

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES Le 13 juillet 2021

Benoît ROUSSEL

Maire de la ville d'Arques Conseiller départemental du Pas-de-Calais



## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUILLET 2021

## Affiché le 16 juillet 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Treize Juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le 07 juillet 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : — Benoît ROUSSEL — Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -— Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS — Corinne BOCQUILLON — Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de présents ou représentés :

- 19 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 9 absents excusés avec pouvoir

Hélène FAYEULLE ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Gaëlle ROSE ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY
Mickaël CANLER ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Catherine LAMOOT
Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU
Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD
Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Cécile CARON
Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Madame Catherine LAMOOT est nommée secrétaire de séance.